



Liberté Égalité Fraternité

TROPHÉE DE L'INNOVATION DES PFT 2022

Autorisation de l'entreprise à communiquer sur la coopération technologique présentée

Je soussigné(e),
Autorise la PFT
A réaliser une vidéo sur le projet réalisé, intitulé :
Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance du règlement du Trophée de l'innovation des PFT session 2022 et notamment l'article 13 Autorisations -
Le candidat prend en charge les autorisations nécessaires à la diffusion du film réalisé ainsi que les déclarations nécessaires. Il s'engage à fournir tout justificatif à PFT Innovalo avec l'envoi des vidéos. L'acceptation du présent règlement par le ou les candidats dégage l'association PFT Innovalo de toute responsabilité vis-à-vis des auteurs des films envoyés (scénario, musique, participants). Les élèves ou étudiants ou formateurs ou professionnels, auteurs des vidéos sélectionnés par le jury, autorisent PFT Innovalo et ses partenaires à utiliser leur nom et prénom dans la liste des lauréats qui pourra faire l'objet de publications, dans la communication officielle du concours. Les participants autorisent et ce, à titre gracieux PFT Innovalo, à exploiter les vidéos réalisées sur tous supports de diffusion connus ou à venir dans ses productions ou sur son site internet. de son article donne toutes autorisations à PFT INNOVALO,pour la diffusion de la vidéo.
Nom et prénom du signataire :
Adresse légale :
Fait en trois exemplaires, à, le
Signature des deux parties :